

Contre la casse du service public de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche !

Après Parcoursup et la hausse des frais d'inscription pour les étudiant-e-s étranger-e-s, le gouvernement accélère la destruction du service public de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) avec la préparation de la loi de programmation pluriannuelle pour la recherche (LPPR).

Mobilisons-nous ! Non à la LPPR ! Non à la dégradation des services publics ! Oui à un service public de l'ESR de qualité pour toutes et tous. Non à cette réforme des retraites inéquitable !

La LPPR : une remise en question profonde de l'université publique

Fin janvier 2020, sera discutée la Loi de Programmation Pluriannuelle de la Recherche. Les rapports préparatoires annoncent notamment, **pour les enseignant-e-s et chercheurs-euses** :

- la modulation de service obligatoire,
- le non-paiement des heures complémentaires,
- l'évaluation des services d'enseignement en crédits ECTS (*European Credits Transfer System*) et non plus en volume horaire (fin des 192h de service),
- l'instauration d'un système de régulation collectif des charges d'enseignement au niveau de la composante (UFR, faculté, département) en y intégrant les laboratoires (les « excellents » en recherche ayant moins de charges d'enseignement au détriment des soit-disant « moins excellents »),
- le recrutement de personnels via des CDI-chantier (un CDI prenant fin avec le financement du projet de recherche) et des titularisations encore plus rares et tardives (« *tenure track* »)
- le renforcement de la logique managériale avec des dotations aux unités en fonction de l'évaluation HCERES et la multiplication des primes variables.

Ces rapports sont consultables ici : <http://www.sauvonsluniversite.com/spip.php?article8548>, ainsi qu'une analyse critique de leur contenu : <http://blog.educpros.fr/julien-gossa/author/julien-gossa/>

L'accentuation des financements par projets, de la concentration des ressources dans certains pôles et de la multiplication de contrats à durée déterminée vont accroître d'autant plus la pression au travail des **personnels administratifs et techniques**, dans les universités et les établissements de recherche. Cette loi renforcera encore la précarisation et la surcharge de travail pour l'ensemble du monde académique. Dans un courrier du 22 novembre 2019, la Cour des comptes a explicitement demandé que la LPPR permette d'augmenter de 9% le temps de travail des BIATSS dans les universités (sans augmentation des salaires !) et de contrôler davantage les congés et le temps de travail effectif.

La LPPR est aussi une nouvelle étape dans la mise en place d'une Université à deux vitesses, pénalisant la plupart des **étudiant-e-s**. Quelques universités d'excellence seront encore mieux financées, avec des statuts dérogatoires (recrutement hors CNU en particulier), des primes au rendement et attireront des étudiant-e-s d'origine favorisée. Mais la majorité des étudiant-e-s, notamment celles et ceux issus des classes populaires n'auront accès qu'à un système universitaire délaissé, limité au niveau licence pour l'essentiel, avec des personnels toujours plus précaires, sans moyens pour mener à bien leurs recherches.

La LPPR dégradera donc les conditions de travail et d'études pour toutes et tous, et elle favorisera les inégalités et les discriminations, à l'Université et au-delà.

Cette loi s'inscrit dans les transformations de l'université enclenchées par la Loi de responsabilité des Universités (LRU) de 2007 et poursuivies par la loi Fioraso de l'enseignement supérieur et de la recherche de 2013. Ce qui se dessine pour **tous les personnels (enseignant-e-s, BIATSS, ITA, chercheurs-euses)**, c'est la remise en cause du statut de fonctionnaire, qui seul protège la liberté d'exercice des missions d'enseignement et/ou de recherche et la réduction drastique du nombre de postes. Le gouvernement a d'ailleurs publié un décret le 1^{er} janvier 2020 autorisant le licenciement des fonctionnaires par rupture conventionnelle ! Et pour les étudiant-e-s, une sélection accrue (loi ORE) et l'extension de l'augmentation des frais d'inscriptions des étudiant-e-s.

Au nom d'une supposée excellence, qui signifie en réalité la **marchandisation de l'université**, on continue donc de détruire le principe d'un enseignement et d'une recherche ouverte à et au service de toutes et tous.

Contre la précarité pour toutes et tous : construire une mobilisation d'ampleur

Au fond, les contre-réformes proposées pour l'université ne sont pas différentes de celles qui détruisent petit à petit l'ensemble des services publics. Elles s'accompagnent d'une accentuation de la précarité des étudiant-e-s comme des salarié-e-s, contractuel-le-s et vacataires de l'université, et de la réduction du nombre de fonctionnaires – comme le prévoit la loi de l'École de la confiance de 2019 où une part beaucoup plus importante de la formation sur le terrain des futur-e-s enseignant-e-s servira à combler le manque d'enseignant-e-s titulaires. D'autres réformes s'inscrivent dans cette logique et visent spécifiquement notre secteur :

- La fin des ESPE et la réforme des concours d'enseignements qui vont accroître la précarité des professeur-e-s des 1^{er} et 2nd degrés,
- L'obligation de la certification en anglais pour les licences, qui annonce la mort des enseignements d'autres langues, la technicisation de l'enseignement de l'anglais et l'externalisation au privé de cette partie des études,
- La réforme des IUT qui annonce la fin des DUT.

Au-delà, **la logique néolibérale qui préside à ces politiques est la même que celle de la contre-réforme des retraites** (système par capitalisation au profit des fonds d'investissement) **ou encore celle de l'assurance chômage**. Or, ces deux réformes affectent également notre secteur :

- Dans un secteur où l'entrée en poste se fait entre 30 et 35 ans au minimum, avec des carrières en pointillées avant cette tranche d'âge, la réforme des retraites nous va directement nous toucher en nous faisant perdre un millier d'euros par mois environ à l'âge de la retraite.
- Dans un secteur où de nombreux précaires comptent sur l'assurance-chômage pour assurer les mois de non-paiement des heures d'enseignement, pour finir une thèse ou une recherche que l'on a pas eu le temps de terminer pendant la durée d'un contrat, la réforme de l'assurance-chômage va rendre encore plus difficiles les conditions de vie de nombreux-euses travailleurs et travailleuses de l'ESR.

Concernant l'université, ces contre-réformes sont combattues partout dans le monde, que ce soit au Chili ou au Québec pour ne citer que deux exemples récents. En France, de nombreuses mobilisations locales ont déjà lieu, pour des recrutements pérennes de postes de BIATSS ou d'ITA et contre l'augmentation de leur temps de travail sans contrepartie par exemple, et les mouvements lycéens et étudiants contre Parcoursup en 2018 et celle des carrés rouges (contre la hausse des frais pour les étudiant-e-s non européen-ne-s) en 2019 ont dénoncé l'ensemble de ces contre-réformes.

Pour ce faire, nous proposons de **réunir en région parisienne les 1^{er} et 2 février 2020 des ÉTATS GÉNÉRAUX DES FACS ET DES LABOS EN LUTTE**.

Ces États généraux, qui se dérouleront en **plusieurs étapes à partir de ces dates**, constitueront un point d'appui pour décider ensemble de l'avenir de nos milieux de travail et d'étude, alors que le projet de loi sera discuté à l'Assemblée Nationale. Ils visent à construire (avec les salarié-e-s, les vacataires, les étudiant-e-s, les syndicats, les collectifs, les sociétés savantes...) une mobilisation durable dans le secteur de l'enseignement et de la recherche - et à tisser des liens entre les revendications, luttes et mobilisations spécifiques à l'université, et celles d'autres services publics et qui traversent l'ensemble de la société.

Organisons des Assemblées générales locales en janvier 2020 dans nos labos, nos universités, avec l'ensemble des personnels et des étudiant-e-s pour les préparer, débattre de ces projets de loi qui nous concernent, faire voter des motions dans les instances qui nous représentent, afin d'interrompre le processus de destruction en cours et poser les bases de la reconstruction d'une Université ouverte.